

COMMUNIQUÉ DE PRESSE: Hassan Diab est mis en examen

21 Novembre 2014 -- Emmené du Ottawa, Canada, avant l'aube, sans possibilité de dire au revoir à sa femme enceinte et à sa fille de 2 ans, M. Hassan Diab se trouve en détention dans les environs de Paris. M. Diab a été mis en examen par un juge d'instruction français à son arrivée en France. M. Diab peut s'attendre à demeurer en détention pendant près de 2 ans dans l'attente que le juge d'instruction décide ou non de le traduire en justice.

Après avoir pris connaissance de la décision de la Cour suprême du Canada de ne pas entendre l'appel final de M. Hassan Diab, son avocat, Donald Bayne, a déclaré: « Tous les ingrédients sont maintenant réunis pour que nous assistions à une condamnation injustifiée d'un citoyen canadien. »

Hassan a été extradés sur la base d'un rapport d'analyse de l'écriture qui a été décrit par le juge d'extradition du Canada comme « alambiquée, très confus, avec des conclusions qui sont suspect. » Extradition expert juridique Dr Gary Botting a [demandé](#) « Comment pouvez-vous accorder un crédit à tout ce qui est une phrase longue et accrocher un gars avec elle? »

Jacqueline Hodgson, professeure de droit à l'Université de Warwick, a [déclaré](#): « Le cas de Hassan Diab, un professeur de sociologie de 60 ans qui a été extradé vers la France, est troublant... La preuve contre lui provient tout d'abord de renseignements de source inconnue, ce qui serait inadmissible dans une cour pénale en Angleterre et au Pays de Galles (la fiabilité ne peut être vérifiée si la source de l'information et de la manière dont elle a été obtenue sont inconnus); et d'autre part sur l'avis d'un expert en graphologie décrit comme non fiable par cinq des plus grands analystes en écriture du monde. »

Hassan Diab est représenté par l'avocat français Stéphane Bonifassi. S'adressant à la Presse canadienne, M. Bonifassi a déclaré: « Hassan est de bonne humeur, je dirais même d'humeur combative. Nous allons réfuter les accusations, et, espérons-le, le fait qu'il n'y a aucune preuve contre mon client prévaudra et il sera remis en liberté. »

Comité de soutien Hassan Diab
diabsupport@gmail.com
<http://www.justiceforhassandiab.org>